

Tréguennec

123 obus de la dernière guerre détruits hier à Kermabec



Les 123 obus regroupés.

Hier après-midi le Groupement des plongeurs démineurs de l'Atlantique (GPDA) de Brest est intervenu sur la plage de Kermabec. À partir de l'entrée de la plage, au niveau du poste de secours, quatre soldats ont ramassé sur une centaine de mètres pas moins de 123 obus de calibre 40 datant de la Seconde guerre mondiale.

Dès 15 h, les promeneurs de ce bel après-midi ensoleillé ont été dirigés vers d'autres accès à la plage par la gendarmerie de Quimper. Vers 18 h 30 les opérations de déminage se sont poursuivies pour faire exploser les engins qui pour la plupart contenaient encore des charges. Les gendarmeries de Pont-l'Abbé et du Guilvinec arrivées en renfort se sont alors déployées pour sécuriser une zone de 700 m de part et d'autre de l'entrée de la plage.

Deux explosions

C'est à l'intérieur du blockhaus que l'équipe du GPDA a soigneusement rassemblé les engins avant de procéder à deux explosions à une vingtaine de minutes d'intervalle. « Les



Les obus regroupés dans le blockhaus, ont été pétardés en deux fois.

tempêtes qui se sont succédé, et l'érosion de la plage ont mis au jour de manière éparses ces obus restés imbriqués dans des conglomérats de sables et de galets » explique l'adjudant Premier-maître Guérin. « Ces obus ont vraisemblablement été utilisés pour détruire dans des fourneaux creusés dans le sable, les restes de munitions de la dernière guerre » poursuit le plongeur démineur Guérin.

Depuis le début de la semaine cette équipe du GPDA est intervenue sur deux sites à Crozon, à Plouhanel (56), à Groix hier matin et est prévue à Saint-Brieuc aujourd'hui où de l'artillerie de différents calibres a été signalée. À Tréguennec, c'est un jeune plonéouriste de 17 ans, Clément André, en prépa militaire à Quimper qui a donné l'alerte dimanche.

D'autres engins explosifs de ce type pourraient encore se faire jour

dans la Baie d'Audierne. Les personnes sont invitées à la plus grande prudence : « Ne pas y toucher, placer un balisage discret à côté de l'engin pour que nous puissions le localiser et prévenir la gendarmerie

ou la mairie » recommande le démineur Guérin. Un arrêté municipal a été pris en ce sens.



Les gendarmes de Pont-l'Abbé, du Guilvinec et Quimper ont sécurisé les abords de la plage.